

# La France face au conflit sunnites-chiites

**Brigitte Curmi**

Chargée de mission au CAPS

**David Cvach**

Directeur adjoint du CAPS

octobre 2014

Le CAPS a organisé, avec la participation du CAR, de la direction ANMO, du Secrétaire général de l'Académie diplomatique internationale et de la DAS, un groupe de travail sur la problématique sunnite-chiite, qui a accueilli d'octobre 2013 à mai 2014 des chercheurs spécialistes des pays concernés. Cette réflexion s'est ensuite poursuivie en interne pour tirer des différents exposés des conclusions et des recommandations utiles dans le contexte des bouleversements à l'œuvre en Syrie, en Irak et dans l'ensemble moyen-oriental.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

### **Aucune fatalité historique ou religieuse à l'affrontement sunnites-chiites**

Les chercheurs auditionnés par le groupe de travail ont tous déconstruit ce mythe essentialiste en mettant en avant une série de contre-exemples. Ainsi, chiites et sunnites ont vécu en paix

bien plus souvent qu'en conflit pendant leurs 14 siècles d'histoire commune. Les califes – sunnites – abbassides ont su cohabiter avec leurs coreligionnaires chiites pendant de longues décennies, inscrivant l'ancrage historique de ces derniers dans leur capitale, Bagdad. Dans une période plus récente, sunnites palestiniens et chiites libanais, mus par une même idéologie nationaliste arabe, ont uni leurs forces pour atteindre leurs objectifs politiques.

Les conflits ont été avant tout le produit de rivalités de puissance (entre États ou entre États et acteurs non étatiques) exploitant les facteurs religieux comme ressource politique. Au total, les conflits entre sunnites et chiites peuvent devenir confessionnels mais sont rarement provoqués par des facteurs religieux.

### **Un mythe à fort potentiel de mobilisation, en particulier dans les situations de crise**

Dans ces situations les individus tendent à se replier – volontairement ou contraints – sur leurs communautés, qui deviennent le seul parapluie protecteur à même de défendre leurs intérêts, voire d'assurer leur survie. Les exemples en sont nombreux, dans le Moyen-Orient post-2003 (intervention américaine en Irak) et post-2011 (révolutions arabes).

En Irak, le démantèlement de l'État suite à la débaathification décidée par les Américains en 2003 a conduit à la structuration du champ politique et social sur des lignes communautaires et religieuses. Au nom de leur puissance numérique, les chiites s'emparent de l'appareil d'État et contrôlent tous les rouages administratifs pour en exclure la communauté sunnite rendue responsable de décennies d'ostracisme à leur égard. Le Premier ministre Maliki a achevé d'exclure les sunnites de la formule irakienne et a pratiqué une politique tellement sectaire qu'elle a abouti au résultat actuel – l'établissement sur une partie de son territoire de Daech –, cheval de Troie de toutes les frustrations sunnites.

## La France face au conflit sunnites-chiïtes

Au Levant, en Irak comme en Syrie et dans une moindre mesure au Liban, on peut penser que la mobilisation anti-chiïte restera sous le parapluie d'organisations sunnites radicales aussi longtemps que les sunnites se sentiront marginalisés. Zarqoui hier, Baghdadi aujourd'hui, cherchent à capter ce ressentiment en dénonçant les chiïtes comme hérétiques (*rafidha*) et dénonçant par exemple l'ayatollah Sistani comme le chantre de « l'infidélité et de l'apostasie ». À l'inverse, pour la communauté chiïte, le Hezbollah devient le fer de lance de volontaires chiïtes (irakiens, notamment, mais aussi afghans) en soutien au pouvoir de BacharEl-Assad en Syrie et au régime iranien.

Au Pakistan, loin d'être la simple expression sur le territoire pakistanais de la rivalité irano-saoudienne (qui est réelle, mais ne constitue pas pour autant la seule cause de la tension comme l'affirment les autorités pakistanaises), l'anti-chiïsme s'est développé dans les années 1980. Il s'était révélé un puissant instrument électoral et politique dans un contexte où la légitimité de l'État pakistanais était remise en question par la sécession du Bangladesh et la mauvaise gouvernance.

Le potentiel de mobilisation de ce mythe est tel que les radicaux sunnites inventent même des chiïtes là où il n'y en a pas, en leur amalgamant les alaouites (Syrie), les soufis (Égypte), voire les Frères musulmans (considérés comme crypto-chiïtes par certains salafistes). Inversement, le « chiïsme politique », au Levant mais aussi dans la rhétorique iranienne, tend à labelliser de « takfiriste » ( du mot *takfir* : apostat) toute expression sunnite de réaffirmation face à la poussée politique et sociale chiïte dans la région ; les acteurs chiïtes ont de plus en plus recours à ce terme, dont la charge péjorative est très forte.

Il y a une spirale de la polarisation, chaque « confession » étant entrée dans une dynamique de plus en plus radicale et éradicatrice à l'égard de l'autre, avec le secours de théories du complot toujours plus extravagantes. Ainsi, côté sunnite, on entend aujourd'hui parler de connivence entre les Occidentaux, Israël, les monarchies du Golfe et l'Iran pour asservir le peuple sunnite ; côté chiïte, on

dénonce au contraire une alliance entre Occidentaux, Israël, monarchies du Golfe et djihadistes contre l'Iran et ses alliés dans la « résistance » contre Israël (Bachar El-Assad, Hezbollah).

### **Une problématique indissociable de la rivalité Iran-Arabie et des bouleversements arabes**

Derrière les chiites arabes, les dirigeants sunnites du Levant et du Golfe voient l'Iran et ses aspirations hégémoniques plurimillénaires, d'où leur perception d'un « croissant chiite » qui serait utilisé par l'Iran contre ses rivaux arabes sunnites en utilisant les populations chiites présentes sur leurs sols comme cinquième colonne. De son côté, l'Iran a lui-même le sentiment d'être encerclé par l'Occident et ses relais sunnites arabes (et pakistanais). Ces perceptions deviennent auto-réalisatrices : les pays du Golfe mobilisent les sunnites contre l'Iran ; de son côté, l'Iran mobilise les solidarités chiites au service de ses intérêts nationaux. À noter cependant que l'ampleur de cette mobilisation confessionnelle à l'initiative de l'Iran et de l'Arabie saoudite est un sujet de débat.

Les révolutions arabes ont accentué cette tension en lui donnant une dimension presque eschatologique chez les radicaux des deux bords : lecture de fin du monde de la part des Arabes sunnites qui constatent la disparition ou l'épuisement des grandes idéologies et l'effacement des leaders historiques du monde arabe (l'Égypte, l'Algérie, l'Arabie saoudite contraintes aujourd'hui de prendre le relais sans en avoir vraiment les capacités) au profit des acteurs régionaux non arabes (Israël, Turquie, Iran, voire Kurdistan) ; revanche des opprimés selon l'idéologie radicale iranienne (cf. Ahmadinejad), les chiites étant le fer de lance d'un rééquilibrage anti-occidental de l'ordre mondial censé commencer par l'effondrement ou l'affaiblissement des alliés arabes des États-Unis.

### **De nombreux freins au déchaînement complet du conflit**

De la part des États : il y a une certaine prudence de l'Iran à utiliser le levier chiite, comme de l'Arabie à utiliser le levier sunnite, l'un et l'autre étant conscients des risques (pour l'Iran, parce que les chiites sont minoritaires au plan régional). Il y a cependant une asymétrie, qui tient en partie aux différences de capacité entre l'Iran et les États arabes. L'Iran n'hésite pas à travers ses services à s'appuyer sur les chiites de la région mais il gomme systématiquement la distinction sunnites/chiites dans sa rhétorique ; au contraire il déploie un « narratif » qui est à la fois anti-terroriste et anti-occidental/israélien, ce qui place les États du Golfe doublement sur la défensive, car l'Iran dénonce ainsi leur complaisance simultanée envers les djihadistes et Israël. Chez les États du Golfe, la situation est inverse : ils n'ont guère de capacités opérationnelles propres et ne peuvent utiliser les radicaux sunnites contre l'Iran qu'à leurs risques et périls. En revanche leur rhétorique met davantage en avant la distinction sunnites/chiites et Arabes/Persans pour tenter de « contenir » l'Iran, en soulignant sa spécificité religieuse et culturelle.

De la part des acteurs locaux : la résilience des sociétés même les plus brutalisées, et leur réticence à se laisser happer et détruire par l'opposition sunnites / chiites s'est révélée impressionnante. Même après une décennie 1990 où Saddam Hussein avait joué à plein la carte confessionnelle, et après l'invasion américaine de 2003, la débaathification et les violences qui ont suivi, il a fallu plusieurs années pour que le piège « sunnites-chiites » s'enclenche. De même en Syrie, la société a résisté longtemps à la polarisation voulue et entretenue par Bachar El-Assad entre son régime et les djihadistes sunnites. Dans les situations qui n'ont pas atteint ce degré de violence, il serait encore possible de prévenir les affrontements par un minimum de dialogue politique (Bahreïn). Le Koweït, où la famille Al-Sabah au pouvoir a, dès les premiers jours de l'existence de l'émirat, su composer avec les marchands chiites venus d'Iran, bénéficie aujourd'hui du soutien actif de ces derniers qui restent à l'écart du conflit, ce qui constitue un facteur de régulation important.

### **Une réponse principalement politique et locale**

Politique : c'est l'affaiblissement des États qui crée le terreau favorable au clivage sunnites-chiites. La réponse est dans une redéfinition des équilibres politiques et institutionnels qui apaise les craintes communautaires et permette ainsi aux individus de ne pas être condamnés à l'enfermement dans leur communauté. Il faut, selon les spécificités de chaque État, promouvoir le modèle de l'État de droit tout en trouvant des garanties institutionnelles et communautaires pour éviter que sunnites (Irak) ou chiites (Bahreïn, Liban) ne soient des citoyens de seconde catégorie, et que les chrétiens (Syrie, Irak, Egypte, Liban) ne soient pris en tenaille.

Locale : post-2011, les tentatives d'imposer d'en haut et par la force la coexistence entre communautés – tout en en entretenant les divisions dans une logique de « diviser pour régner », comme l'ont fait les dictateurs arabes – sont vouées à l'échec.

Quand c'est encore possible, préventive : plus les conflits entrent dans une spirale confessionnelle, plus il devient difficile de les maîtriser et plus la question de l'autorité des représentants politiques se pose – limitant *in fine* les actions au *containment* ou aux actions anti-terroristes.

Quand ce n'est plus possible, réparatrice : la préservation de l'Irak ou de la Syrie ne peut passer que par des mesures compensatoires envers les exclus, sous la forme d'actions de discrimination positive envers les nouveaux ou les potentiels « perdants » du système politique (les sunnites en Irak et les alaouites en Syrie).

### **REFUSER LES RACCOURCIS ET INSISTER SUR L'INCLUSIVITÉ**

La réponse au conflit sunnites-chiites ne peut être religieuse, elle doit être politique dans la mesure où l'on n'assiste pas à une guerre de religion, mais à des guerres de communautés instrumentalisées par des États et des acteurs non étatiques. La question est de

## La France face au conflit sunnites-chiïtes

savoir dans quelle mesure et comment on peut accompagner ce processus de redéfinition acceptable du pouvoir au sein de chaque État.

Cela ne signifie pas que nous ne devons pas avoir de message à destination des religieux. Il est nécessaire de montrer que la France entretient avec les représentants de toutes les religions un dialogue sans préjugés.

Si nous ne devons pas « parler religion », nous devons affiner notre façon de « parler du religieux ». Au vu de la dimension eschatologique mentionnée ci-dessus, nous devons nous donner les moyens de mieux décrypter les discours sur le conflit sunnite-chiïte en renforçant notre connaissance, y compris théologique, sur le sujet.

Nous pouvons intégrer nos positions dans un discours global sur l'inclusivité. C'est au nom de l'inclusivité que nous pouvons :

1) Justifier une ligne ferme envers les dirigeants qui ont délibérément divisé et opposé des segments de leur population pour se maintenir au pouvoir ou y accéder.

2) Parler à tout le monde y compris les acteurs religieux. Nous avons la capacité, unique parmi les puissances occidentales, de pouvoir parler à tous les acteurs, en nous appuyant sur une capacité d'influence qui n'est pas illimitée, mais qui restera connue. Il conviendrait d'inviter en France des grandes figures religieuses. Ce dialogue devrait nous permettre, non seulement de suivre l'évolution du positionnement de ces acteurs, mais aussi d'identifier les moyens de l'encourager, directement ou indirectement.

3) Déconstruire, et dépasser le narratif « sunnites-chiïtes ». Nous pourrions intégrer davantage dans notre communication le fait que les conflits religieux ne sont pas une donnée objective mais le produit d'une exploitation délibérée par les radicaux de tous bords dans la région (discours, articles, conférences, échanges télévisés sur les chaînes arabes, etc.). L'exigence d'inclusivité est aussi

## Les carnets du CAPS

forte aujourd'hui en Libye, en Egypte et en Syrie – où il n'y a pas de chiites – qu'à Bahreïn et en Irak : elle permet de traiter le conflit sunnites-chiites sans le valider.

4) Construire des convergences internationales et bilatérales :

- Les Européens devraient être plus facilement mobilisables sur la thématique de l'inclusivité ;

- Elle peut permettre de développer la dimension multilatérale (c'est déjà le cas en Libye, au Yémen) ;

- Elle peut nous faire travailler avec les acteurs de la région : Tunisie, mais aussi forums existants (ligue islamique mondiale, OCI, Institution d'Al Azhar en Egypte, forum interreligieux dit « l'appel d'Amman », centre saoudien pour le dialogue interreligieux, centre de Doha pour le dialogue, universités à référent religieux, chaire de l'UNESCO pour le dialogue sunnite-chiite basée à Najaf, initiative turque de dialogue sunnite chiite via la Diyanet, etc.) ;

- Enfin, nous avons une ingénierie (expertise juridique, constitutionnelle, etc.) en matière de construction étatique et institutionnelle que nous pouvons proposer, peut-être dans un premier temps sous forme de réflexion et de « workshops ».